

- **La PASSERELLE** sera une voie sûre à la différence du pont. Au point de vue de **la loi** sur le handicap qui impose des itinéraires sécurisés, pour l'accès aux édifices publics notamment, le pont n'est pas aux normes. C'est ce que doit établir, par le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voierie et des aménagements des Espaces publics), la « commission d'accessibilité » créée à l'initiative de la SEPR. Actuellement la Préfecture et le Département établissent le « schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public ».



- **La PASSERELLE** permettra aussi l'accès en 5-10 mn au « poumon vert » que constitue la « Petite Suisse » que, justement, la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) avait préconisé de protéger, par extension du « **Site inscrit** » (Protection instituée il y a 75 ans, à plus forte raison nécessaire actuellement).
- **La PASSERELLE** bien choisie, aérienne, sera esthétique. Elle permettra la mise en valeur et la contemplation du site inscrit, mieux (vision sur deux côtés) que la passerelle d'Albi, comme la « passerelle de la paix » à Lyon. Plusieurs modèles sont disponibles : notamment celui à haubans, comme pour le viaduc de Millau, réalisé à Laroin près de Pau, représenté sur les photos. Un emplacement alternatif de la passerelle est aussi envisageable en prolongement de la promenade du Pré vert.

ça change la vie !!

EXEMPLE de la PASSERELLE de LAROIN



CREDIT PHOTO : René-Louis Geffroy

Suite à une manifestation sur le pont organisée par la SEPR en juin 2009, une étude a été réalisée pour la CORA (Communauté de communes du Rabastinois). Celle-ci avait retenu le projet de type passerelle de Laroin, chiffré à 1,3 million d'euros HT. Cette somme correspond à peu près à 3,5 km de réfection de la route départementale à la sortie de Gaillac vers Grauhlet, ou à quatre giratoires. Mais les présidents successifs de la CORA n'ont pas remis la question à l'ordre du jour des conseils.

Actuellement, suite aux démarches de la SEPR, la part résiduelle du financement par les communes apparaît très légère. Pour celles-ci, de toute façon, le PADD, socle des PLU, stipule le développement des « déplacements doux », particulièrement avec un réseau incorporant la passerelle.

L'urbanisation continue du Rabastinois rend la circulation de plus en plus difficile. Même pour les automobilistes les aménagements de la voirie pour les déplacements doux, avec la passerelle, apporteront une amélioration : en permettant à un nombre croissant d'entre eux de ne plus utiliser leur voiture, et s'ils l'utilisent de ne plus être forcés à rouler à la vitesse des vélos, qu'ils ne peuvent dépasser, et, pour le marché du samedi à Rabastens, d'éviter les embouteillages pour ceux venant de Couffouleux en stationnant sur le parking de la gare, et en laissant plus de places à Rabastens

Le projet de
PASSERELLE
est soutenu
par sept
associations :

L'APF (Association des Paralysés de France)
L'association Valentin Hauÿ (personnes mal voyantes)
L'association deux pieds-deux roues
(anciennement « association vélo » : Toulouse et environs)
L'UPNET (Union pour la Protection de la Nature et l'Environnement du Tarn)
Les vélocipèdes Rabastinois
SARC cyclotourisme
Tarely ((usagers de la ligne SNCF)

Sans faire partie de ces associations, on peut le soutenir :
en le faisant savoir aux élu(e)s ...

www.coreimpression.fr | 05 62 86 91 88 - Ne pas jeter sur la voie publique

Une PASSERELLE au dessus du TARN

Réservée aux seuls
PIETONS & CYCLISTES

Pour relier la place St-Charles de Rabastens
à la gare de COUFFOULEUX située juste en face.



Le Tarn à Rabastens

Avec simulation de l'emplacement d'une *Passerelle*

Plus des 2/3 du trafic sortant de Rabastens s'effectue en direction du bassin d'emploi de Toulouse.

L'expansion naturelle de la ville se faisant à l'opposé (vers Albi), la traversée de la ville conduit, aux heures de pointe, à la saturation de la sortie « verrou » à sens unique alterné de la rue du Pont del Pâ, conduisant au seul pont enjambant le Tarn.

Celui-ci est très étroit et extrêmement dangereux pour les cyclistes et les piétons: accrochages à répétition et nombreux accidents :

(une personne dans le coma pendant huit jours)

LES SOLUTIONS

- La solution « évidente » est une déviation par le N-E de l'agglomération (côté cave coopérative) avec un 2^{ème} pont pour les déplacements en voiture extra-muros. Pour y arriver ce sera très long... Encore faut-il effectuer le premier pas ! C'est à dire l'étude de son emplacement et de sa desserte. Pour cela, les « emplacements réservés » dans les PLU de Rabastens et de Couffoulex ont été demandés par la SEBRA, sans succès. Mais ils devraient l'être en 2017 à l'occasion de la modification ou de la révision, des PLU. Puis il faudra trouver le financement ! ...
Tant que le contournement de Rabastens, avec le second pont routier au dessus du Tarn (de toute façon nécessaire pour les pompiers ne pouvant pas passer par le pont actuel engorgé) ne sera pas en service, il conviendra de suspendre l'urbanisation (classement en zone AUo) sur les parties Nord et Est de la ville.
- **La PASSERELLE**, elle, ne nécessitera aucune réserve foncière, puisque s'appuyant de chaque côté sur des terrains communaux et des voies publiques.
- **La PASSERELLE**, elle, permettra un soulagement très rapide, même limité au départ, mais qui **ne pourra que progresser**.
En effet :
- **La PASSERELLE** facilitera l'usage du train, plutôt que celui de la voiture : déjà pas de temps perdu pour l'accès par le pont et le stationnement à la gare. En suite fondamentalement, c'est moins risqué (accidents) et c'est économique : 34,15 € / mois avec la participation de l'employeur, contre **500 - 600 € / mois** coût moyen pour un même trajet en voiture.
En effet l'utilisation d'une voiture revient en moyenne actuellement à **0.30 € par km parcouru**, tout compris (achat, assurance, carburant, pneumatiques, entretien, etc... pas seulement le carburant !).
- **La PASSERELLE** sera l'épine dorsale d'un véritable réseau sécurisé pour les cyclistes et piétons (dont ceux en situation de handicap) pour, en 5 à 10 minutes, aller prendre le train, se rendre à l'école, faire ses courses, se promener etc...; elle permettra de se rencontrer (lien social), de pratiquer une activité physique bien-faisante, **au lieu d'utiliser la voiture** (la majorité des déplacements **intra-muros** avec celle-ci s'effectue pour des petits trajets), **source de pollutions** sonore, olfactive, visuelle, de gaz à effet de serre.
Et il faudra des « plans de circulation » convenables !

Ça change la vie !!

2



- 1 Petite Suisse
- 2 Écoquartier en projet avec habitat participatif
- 3 Chemin de La bastide, faisant partie du «chemin de randonnée» « la boucle du Tarn » : à préserver d'un excès de voitures (pétition en cours)
- 4 Place St Charles
- 5 Passerelle
- 6 Pont
- 7 Gare SNCF

Pour faire réaliser cette *Passerelle* au plus vite, un bon moyen :

Adhérer* à la *SEBRA* **

plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus par les décideurs.

Secrétariat : 9, chemin de La bastide, 81800 Couffoulex. / sepra-81@orange.fr / Tel. : 05 63 33 59 90 .

Pour plus de détails sur la passerelle , se rendre sur le site de l'UPNET : www.upnet.asso.fr et cliquer sur « articles » puis sur le mot « libre cours » et accéder à la « contribution de la SEBRA pour les états généraux du rail et de l'intermodalité ».

* Adhésions : individuelle **10 €** / familiale : **15 €** / si difficultés financières : **5 €**

**Active dans bien des domaines (l'Environnement touche à tout) : urbanisme, ondes (en particulier compteurs linky), accessibilité, sentiers de berges, apiculture, démocratie participative ...

3